



Intercommunale sociale
du Brabant Wallon

OFFRE D'EMPLOI

Animateur-trice (M/F/X) en accueil extrascolaire et plaines de vacances

Contrat 4/5 temps réparti sur 5 jours à raison de 30h24/semaine
Contrat CDD d'1 an pouvant aboutir à un CDI
(+ réserve de recrutement)

Si un emploi épanouissant dans une institution publique locale dynamique dans le secteur social vous attire, nous vous invitons à mettre vos talents et compétences au service de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon !

L'institution assure des services de qualité accessibles à toutes et tous, promeut l'autonomie et prévient l'exclusion de publics aux besoins spécifiques tels les enfants, les personnes porteuses de handicap ou encore les aînés. Si travailler au service de l'humain vous fait sens, cette offre est faite pour vous !

Quelle est la mission ?

L'ISBW regroupe les 27 communes du Brabant wallon. Ses actions ciblent l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, l'accueil extrascolaire des enfants de 3 à 12 ans, l'aide aux familles et aux personnes handicapées et la formation sur les thèmes directement en lien avec les missions prioritaires de l'Intercommunale.

Le **Service d'accueil extrascolaire et plaines de vacances** existe depuis 1996 et déploie son activité dans 23 lieux d'accueil répartis sur tout le Brabant Wallon.

Sa mission principale est de proposer aux familles un accueil de qualité et un encadrement compétent aux enfants pour permettre aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle **dans des horaires adaptés à leurs besoins**. Le Service organise un accueil visant le bien-être, l'épanouissement et le développement des enfants selon leur propre rythme. **Celui-ci se fait avant et après l'école, le mercredi après-midi et durant les petits et grands congés scolaires. Dans certaines écoles, il s'organise sur les temps de midi.**

Chaque membre du personnel s'inscrit dans un processus de formation continuée, de réunions d'équipe qui soutiennent la réflexion pédagogique.

Où travaillerais-je ?

Dans le Brabant Wallon (est-centre-ouest)

Quel est le profil attendu ?

Vous devez être détenteur d'un **diplôme CESS et d'une expérience dans l'accueil de l'enfant 3-12 ans** (animations en plaines, centre de vacances, etc.)

Ou

Être titulaire d'un **diplôme de l'enseignement secondaire supérieur à orientation sociale ou pédagogique** (agent d'éducation, auxiliaire de l'enfance, puériculteur, etc.)

Ou

Être titulaire d'un **CE2D (secondaire 2^{ème} degré) et d'une expérience** dans l'accueil de l'enfant 3-12 ans (animations en plaines, centre de vacances, etc.)

L'ISBW encourage le développement des compétences et de l'expérience au sein de ses locaux et au moyen d'un parcours de formation vous offrant la chance de vous perfectionner et de vous épanouir pleinement dans votre fonction.

Il est indispensable de disposer d'un permis de conduire B et d'un véhicule. Les candidatures ne répondant pas à ces exigences ne seront pas prises en compte.

Un extrait de votre casier judiciaire modèle 2 sera exigé avant l'entrée en fonction.

Quelles sont les conditions d'exercice ?

- Régime de travail - 30h24/semaine avec possibilité d'une augmentation du temps de travail pour effectuer l'encadrement des enfants pendant le temps de midi et les plaines de vacances ;
- Rémunération mensuelle brute pour 30h24/semaine selon les barèmes de la fonction publique locale en Région Wallonne (Index 2,1647 au 18/05/2026) :
Grade D4 (CESS) : 2.189,60€ brut/mois (0 année d'ancienneté) à 3.338,24€ brut/mois (25 années d'ancienneté) ;
Grade D1 (Sans CESS) : 2.081,21€ brut/mois (0 année d'ancienneté) à 2.770,82€ brut/mois (25 années d'ancienneté) ;
- Valorisation intégrale des années d'ancienneté acquises dans le secteur public et ancienneté dans le secteur privé prise en compte pour un maximum de 6 années ;
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 3€ ;
- Intervention dans les frais de transport ;
- Régime de congé secteur public : congé annuel de vacances de 28 jours.

Pressé(e) de nous rejoindre ? Transmettez-nous votre CV et la copie de votre diplôme* à l'adresse suivante recrutement@isbw.be ou par courrier à destination de Corentin ou par courrier à destination de Corentin MAHIEU au Mazerin 200, rue du Cerf à 1332 Rixensart pour le 12 juin 2026 au plus tard à midi.

*Si le diplôme est étranger, une équivalence de ce diplôme devra obligatoirement être transmise. Cette équivalence peut s'obtenir auprès du service ad hoc de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les candidatures ne comportant pas les 2 documents précités ne seront pas retenues


Si vous utilisez une adresse mail du type hotmail, msn, yahoo... nous vous invitons à enregistrer notre adresse email recrutement@isbw.be dans votre carnet d'adresse pour éviter que nos emails soient dirigés vers vos courriers indésirables ou spam.

Epreuves de sélection ?

- ⇒ Une première épreuve écrite éliminatoire aura lieu **le mercredi 17 juin 2026**.
- ⇒ Une épreuve orale éliminatoire pour les candidats ayant réussi l'examen écrit aura lieu **le mercredi (après-midi) 24 juin 2026 (à confirmer)**.
- ⇒ Un entretien oral de sélection avec des représentants du Comité de direction pour les candidats ayant réussi l'épreuve orale.

« Chaque talent compte ! »

Nous tenons à ce que chaque talent ait sa chance. Si vous êtes en situation de handicap, sachez que cela ne doit pas être un frein à votre candidature. Des aménagements raisonnables du poste, si la fonction le permet, ou de la procédure de recrutement peuvent être mis en place pour vous permettre de donner le meilleur de vous-même. Il vous suffira de le mentionner lors de votre candidature (une reconnaissance officielle du handicap sera demandée).



Vincent DE LAET
Directeur général

